



La Commune



Pour sauver le droit au logement

Comité Chômeurs-Salariés d'Alfortville

Depuis 15 ans, le Comité Chômeurs-Salariés d'Alfortville combat pour la défense du droit au logement. Ce combat a permis le relogement de plus de 300 familles mal logées et sans logis en HLM. Mais, dans le même temps, la crise du logement s'est considérablement aggravée, au rythme des attaques contre le logement social. La dernière loi de Madame Boutin-Thénardier, couronne ces attaques contre un de des besoins fondamental de l'Homme : se loger. Face à ces attaques, l'unité autour d'un Plan d'urgence est plus que jamais nécessaire. Le CCSA, association indépendante (loi 1901) y apporte, ci-dessous, sa contribution.

3 148 500, c'est le nombre de personnes mal-logées ou sans logis que recensait la Fondation Abbé Pierre en 2008. Ce fléau touche en particulier les enfants. Les conséquences du " mal-logement " sur la santé sont, le plus souvent, irréversibles et dans certains cas mortelles : outre les " SDF " qui meurent de froid chaque année, les personnes mal-logées sont exposées au risque de pneumonie. Le risque de saturnisme est omniprésent dans les taudis appelés " habitat indigne "

Expulsions en hausse !

Dans le même temps, en dépit des déclarations hypocrites de Borloo en 2004 et de Boutin, cette année, le nombre d'expulsion par la force publique augmente. Cela sans compter les familles qui " rendent les clés " in extremis. C'est ainsi qu'au cours d'une de ces opérations " musclées ", une mère de famille s'est défenestrée, le jour de la rentrée scolaire 2008. Comme si cela ne suffisait pas, l'Etat incite, sans vergogne, les communes à démolir, par centaines, des HLM qui ne demandaient qu'à être maintenus en état et mis en conformité avec les nouvelles normes d'hygiène et de sécurité. Disons le tout net : les communes qui se prêtent à ces fallacieuses opérations de rénovation urbaine se font les relais de la politique de casse du logement social de Sarkozy et de sa dame patronnesse, Boutin.

La loi de Madame Boutin-Thénardier

Pour couronner le tout, la loi Boutin permet, entre autres, de chasser des HLM de nombreuses familles de salariés qui seraient devenues " trop riche " au goût de ce gouvernement, cette loi permet aux bailleurs d'imposer le bail maximum de trois ans aux familles qui obtiennent un HLM et à expulser les familles qui s'opposent aux démolitions ou qui sont en " sous-peuplement ". Cette même loi scélérate raccourcit les délais d'expulsion des familles en difficulté

Les OPH : organismes HLM ou promoteurs ?

De plus, les Offices publics HLM et OPAC transformés en Offices Publics d'habitation peuvent désormais, en contrepartie du désengagement de l'Etat, se lancer dans des opérations immobilières dignes des promoteurs privés et construire des " maisons de ville " pour les vendre au prix du marché, inaccessibles au plus grand nombre. Ainsi, des terrains qui auraient pu être réquisitionnés pour la construction de HLM sont dédiés à l'extension du parc privé. A cette cascade d'atteintes au droit au logement s'ajoute : les loyers chers. Ainsi, selon la Fondation Abbé Pierre " Le taux d'effort après déduction de l'aide au logement pour une personne isolée qui dispose d'un salaire équivalent à un SMIC atteint en effet 48% dans le parc privé, contre 27,5% dans le parc social ".

L'urgence sociale commande de tout autres mesures. Voici notre proposition de plan d'urgence en 10 points

- 1.- Réquisition de tous les logements vides
- 2.- Plan national de construction de 1 million de logements sociaux, financé par l'Etat, à partir des demandes et des besoins
- 3.- Arrêt immédiat du " Plan national de rénovation urbaine " qui démolit des logements sociaux existant
- 4.- Plan national de rénovation de tous les quartiers populaires, financé par l'Etat
- 5.- Halte à la privatisation des organismes HLM, municipalisation de tous les OPH
- 6.- Abrogation totale de la loi Boutin
- 7.- Interdiction totale des expulsions de logement visant les familles en difficulté financière du fait de la crise
- 8.- Annulation des dettes de loyers pour les familles frappées par le chômage, la pauvreté ou la maladie
- 9.- Baisse générale des loyers et charges dans le cadre d'une baisse de 20% de tous les produits de première nécessité, comme en Martinique
- 10.- Rétablissement du 1% patronal à sa hauteur initiale (0,45% aujourd'hui)

Le CCSA ne manquera pas de soumettre ces premières propositions à toutes les associations attachées à la défense du droit au logement.

Pour le CCSA,

Daniel Petri
Le 31 mars 2009

Voir aussi dans la catégorie CCSA Alfortville



Comité Chômeurs-Salariés d'Alfortville : Pétition pour une loi interdisant les expulsions

Pour les familles frappées par la crise. Nous voulons une loi interdisant les expulsions. »

Comité Chômeurs - Saliariés d'Alfortville : Loi el Khomri - loi « travail » , une déclaration de guerre contre les salariés, les jeunes et la population

Depuis quelques jours, un vent de fronde se lève dans tout le pays, face au projet de loi El Khomri, frauduleusement appelée Loi Travail ». Ce projet de loi détruit, d'un seul coup, les... »

HALTE A LA RECUPERATION !

Le Comité chômeurs-salariés d'Alfortville ne donnera aucune consigne de vote aux Municipales, considérant que PERSONNE N' NOUS REPRESENTE, nous, les chômeurs, nous, les mal-logés, nous, les... »

Halte aux expulsions

A nouveau, le CCSA mène campagne contre les expulsions de logement. Mais, cette fois, se dessine la possibilité de la constitution d'un collectif unitaire de défense contre les expulsions à... >>

L'unité contre les expulsions

Le 30 octobre 2009, les habitants du 2, rue Veron, considérés comme " squatters ", étaient expulsés par les forces de l'ordre de cet immeuble, après quatre années de bataille pour leur droit au... >>

Pour sauver le droit au logement

Depuis 15 ans, le Comité Chômeurs-Salariés d'Alfortville combat pour la défense du droit au logement. Ce combat a permis le relogement de plus de 300 familles mal logées et sans logis en HLM.... >>
